

Comité Technique Local (Aude) novembre 2018

DECLARATION LIMINAIRE

Ce Comité Technique Local (CTL) s'ouvre au lendemain de nouvelles annonces de nos ministres et DG :

Darmanin, par une lettre du 08 octobre aux préfets de Région, a confirmé ce que la CGT avait découvert et annoncé cet été. 7 Directions locales ont reçu l'ordre de « mutualiser les moyens » et de fournir un plan de réduction des implantations de 2/3 !! Désormais, il est public que ce plan va être étendu à tous les départements... Plusieurs directeurs comme vous-même semblez attendre avec impatience le projet des 7 premières directions.

Le DG a abondé en parlant d'une ASR pluriannuelle. Mais le DG ne s'est pas contenté de cela. Le personnage, suite à une audience, annonce que les congés de fin d'année des personnels des SPFE sont suspendus, c'est-à-dire qu'ils ne pourront pas prendre de congés à cause du retard dans la publication des actes !! Le SPF(E) de Carcassonne était par exemple à 185 jours ouvrés de retard le 16 octobre 2018.

Ils suppriment les emplois, désorganisent et restructurent les SPF, les dotent d'applications informatiques non performantes et après ils empêchent les agents de prendre des congés pour les « fêtes » de fin d'année.

Même chose dans les centres d'appel, notamment les CDC, voire les SIP : le DG annonce que pour que le PAS se passe bien, il n'y aura pas de congés octroyés en janvier et février ...!! On rêve ! Ils cassent la DGFIP et nous empêchent de prendre nos congés.

11 collègues du CDC ont du revoir leurs congés posés et validés sur un planning déjà rendu très à l'avance ! C'est scandaleux ! Mais la DG va bientôt avoir le retour de bâton !

La CGT ne laissera pas faire ; nous allons déjà discuter du dépôt d'un préavis de grève sur toutes ces périodes. Nous allons bien sûr prendre contact avec les autres OS (organisations Syndicales).

En outre nous apprenons que des contractuels vont être recrutés sur les postes vacants des CDC et CPS pour une durée de 3 mois renouvelable, soit une cinquantaine de poste sur 14 sites. Monsieur le Directeur, le CDC de l'Aude est-il concerné ?

De plus, une réserve serait constituée par des agents dans les directions de catégorie 1 et 2 en dotant ces agents de licences téléphoniques ; 200 postes de travail seraient ainsi constitués !



Quant à l'ASR que vous proposez aujourd'hui, elle n'a aucune légitimité. Vous devez la faire précéder d'un état des lieux contradictoires des services et des besoins des populations. Ce que vous vous refusez à faire. Pourtant la CGT n'arrête pas de vous le proposer. En lieu et place nous avons des documents unilatéraux, triste démonstration d'une faillite intellectuelle et du bon sens. Nous allons vous redonner des chiffres et nous réitérons donc nos revendications mais nous n'avons guère d'espoir ici en CTL.

Voir le compte-rendu de l'audience avec le DG et un tract contre le plan Darmanin de réduction des implantations et des structures sur notre site local.



Localement, nous vous demandons :

la non application de CAP 22 : aucun élément du rapport de juin 2018 ne doit concerner des externalisations, transferts au privé ou abandons de missions, la contractualisation du recrutement ou un plan dit de départ volontaire pour les collègues restructurés ;

le **comblement par recrutement de tous les postes vacants de l'Aude** ;

le **lancement d'une consultation départementale et d'un débat** avec les usagers, les élus et les agents sur nos services publics fiscaux, comptables et fonciers et leurs implantations territoriales ; dans l'attente, la réouverture des 2 trésoreries que vous avez fermées au 01.01.2018 c'est à dire Couiza et Capendu, l'abandon des projets de fermeture de Ginestas et Sigean, la promesse que vous ne ferez pas remonter à la DG de nouvelle proposition de fermeture en janvier 2019 alors que rien ne vous y oblige pour l'instant ;

un état des lieux avec les agents de l'accomplissement de nos missions, service par service ;

un **moratoire sur les restructurations départementales** en tout genre tant que cet état des lieux n'est pas réalisé, l'abandon des restructurations **prévues en 2018 et 2019**. Sur la cible d'un **seul SPF** par département, demander le maintien de Narbonne et de Carcassonne, correspondant à l'existence réelle de 2 bassins de vie équivalents dans l'Aude, le non transfert des impôts et missions hospitalières vers d'autres trésoreries, le maintien des HLM dans la sphère publique ;

le maintien d'une **direction de l'Aude** à part entière, nous ne voulons pas que la DDFIP 11 devienne une direction multi départementale.

garder nos services **RH sur Carcassonne**, contre leur transfert à Montpellier dans le cadre du CS-RH de l'arc méditerranéen, garder le service des **produits divers** sur Carcassonne, refuser son transfert, et organiser son retour ;

un **plan départemental** pour avoir le droit de **se garer** à proximité de son travail en l'absence de transports publics efficaces ;

une **solution** pour que dans un premier temps, les collègues de la cité administrative ou de Pierre Sémard aient le temps de manger au **RIAC** sans perdre sur leur pointeuse ;

le droit pour les agents de venir travailler les jours dit de « **ponts naturels** » que vous avez décidés (comme cela se fait dans d'autres départements) ;

un état des lieux sur la **sécurité** des locaux et un plan d'investissement pour y répondre ;

au **CDC** : un assouplissement du process des plans de congés, une pause documentaire identifiée, une pause élargie au moment des « réquisitions téléphoniques » comme celles de septembre et garantie à tous, une prime égale à celle des CIS, à ce **titre nous vous avons remis une pétition des collègues du CDC** et une nouvelle est en cours de signature;

la confirmation de l'ensemble des sorties terrains pour les travaux **topographiques** actuels des **géomètres** ;

la fin immédiate des pressions et harcèlements hiérarchiques en tout genre, la convocation et la formation des chefs de service ou adjoints qui n'appliquent pas le droit, **le respect intégral des droits des agents en matière d'expression et d'information** ;

la prise en compte immédiate des **problèmes immobiliers de tous les sites** du département ;

l'amélioration réelle de toutes nos applications informatiques et du réseau ;

la non suspension des congés de fin d'année pour les SPFE et en janvier février pour les CDC et SIP.



Si vous voulez continuer à avoir des élus CGT dans vos CAP locales (la CGT de l'Aude n'a qu'un seul élu par CAPL A, B, C !!), Comités techniques locaux (2 élus) etc, n'oubliez pas de voter aux élections professionnelles dès le 29 novembre (dernière connexion pour voter le 06 décembre à 15h45).



Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

Mél : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Les compte-rendus de la CGT Aude vous intéressent ?

CAPL, CTL, CHS-CT, CDAS ...

Envoyez nous un mél à notre adresse ci-dessous afin de les recevoir sur votre boîte :

Mél : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr